Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 7 (1893)

Artikel: Héraldique officielle

Autor: Crollalanza, Godefroy de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745490

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GODEFROY DE CROLLALANZA

HÉRALDIQUE OFFICIELLE

TRADUIT DE L'ITALIEN AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR

ADOLPHE GAUTIER

Publié spécialement pour les *Archives Héraldiques Suisses*

Supplément au n° de Février 1893

NEUCHATEL

IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

1893

NOTE DU TRADUCTEUR

Bien que l'Académie française n'admette le mot *héraldique* que comme adjectif, nous l'avons employé sous sa forme substantive ainsi qu'on le fait en italien. Nos autorités pour ce néologisme, si c'en est un, sont les principaux dictionnaires français et en particulier ceux de Littré et de Larousse.

GODEFROY DE CROLLALANZA

HÉRALDIQUE OFFICIELLE

I

L'art héraldique a traversé trois époques. Dans la première on le pratiquait et on ne l'étudiait pas ; dans la seconde on le pratiquait et on l'étudiait ; dans la troisième, qui est l'actuelle, on l'étudie et on ne le pratique pas.

Entendons-nous. Quand je dis qu'on ne le pratique pas, je ne veux pas nier l'usage encore existant des armoiries de famille et de localité, usage presque dégénéré en abus ; je ne veux pas non plus affirmer que toutes les lois du blason et toutes les traditions héraldiques aient été mises en oubli. Depuis que la noblesse a renoncé à ses privilèges, les insignes nobiliaires ont perdu toute valeur ; si donc on les conserve encore c'est simplement à titre de souvenirs historiques et de glorieuse mémoire, et, si on les usurpe encore, ou si on en prend d'arbitraires, c'est seulement par suite d'une vanité mal placée ou par bêtise. Mais cet usage, ou cet abus, outre qu'il ne se rattache point à l'ancienne idée de la jurisprudence héraldique, ne suit en rien les prescriptions d'un art oublié, d'un art défiguré par ceux mêmes qui ont voulu s'en faire les commentateurs et autour duquel ont voleté pendant longtemps les chauves-souris de l'ignorance. En d'autres termes, comme ce n'est pas professer la morale de Jésus-Christ que de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît, comme ce n'est pas exercer la médecine que d'empoisonner les malades, comme ce n'est pas respecter l'esprit du code que de dérober sans risques et en sachant éviter la cour d'assises, de même on ne peut pas dire qu'on pratique l'art héraldique lorsqu'aux lois de cet art on substitue le simple caprice ou de nouvelles règles créées par certains érudits de contrebande. Il y a galant homme et galant homme comme il y a chrétien et chrétien, médecin et médecin ; de même il y a héraldistes et héraldistes, initiés aux mystères d'Isis et violateurs du temple. Empressons-nous d'ajouter que ces derniers sont légion.

J'ai dit que dans la première époque l'art héraldique était pratiqué et non étudié. Ce fut l'âge d'or du blason. Il n'y avait pas de législateur, donc il ne se commettait pas de délits. On pourrait inférer de cela que pendant la deuxième époque, ce furent les délits qui provoquèrent la création du code. Mais, quoique mon opinion puisse sembler bizarre et paradoxale, j'affirme positivement que c'est le contraire qui est arrivé.

A leur origine les armoiries étaient très simples ; portées par un petit nombre de personnes, adoptées dans un même but, savoir uniquement par nécessité, elles étaient de genres presque uniformes. Les divisions de l'écu, les pièces chargeantes, le dessin plus ou moins capricieux des traits n'avaient aucune signification, et leur seul but était de disposer et de faire alterner les émaux de cent manières afin de varier les figures. Le choix même des couleurs n'était point dicté par une préférence personnelle pour les unes plutôt que pour les autres, pas plus que par la faveur dont quelques-unes jouissaient déjà dans tel ou tel pays. On peut dire que si on leur appliquait un symbolisme, ce symbolisme était inconscient et spontané. Un enfant trouve déjà que le noir est triste et le rouge gai ! En observant la nature, les hommes se sont habitués à considérer le blanc comme un signe de pureté et d'innocence, le vert comme l'emblème de la jeunesse et de l'espérance, le bleu comme l'image de la beauté et de la majesté, le rouge comme le symbole du courage et de l'amour, le jaune comme l'attribut de la richesse et de la noblesse, le noir comme l'expression de la douleur et de la souffrance. Si les anciens chevaliers s'en tinrent à ces six couleurs seulement, ce ne fut certes pas pour obéir à une convention intervenue entre eux, encore bien moins pour évoquer le souvenir des jeux du cirque dont ils n'avaient jamais entendu parler, ni pour créer des rapports mystérieux entre la terre et le ciel, entre les insignes et les astres ; ils arborèrent les couleurs les plus brillantes et les plus apparentes, celles qu'on percevait de loin sans que cela engendrât confusion, celles qu'ils trouvaient répétées sous toutes les formes dans la nature elle-même, celles qui de tout temps avaient figuré sur les habillements, sur les drapeaux, dans les cérémonies sacrées, les couleurs de la gamme triomphale, à côté desquelles toutes les autres pâlissent et s'effacent. Il fallait nécessairement répudier les teintes neutres, les gradations, les nuances, les couleurs mélangées. Les châtelaines se dépouillaient de leurs rubans rose, aurore, feuille morte, de leurs faveurs violettes, grises, orangées et en décoraient leurs adorateurs ; ceux-ci se faisaient tuer pour défendre les couleurs de leur dame, mais se gardaient bien d'en émailler leurs écus de guerre. S'il s'en trouva quelques-uns qui les firent servir à cet usage, bien vite on vit le rose s'allumer pour passer au rouge, l'orangé pâlir jusqu'à devenir jaune, le gris se confondre avec l'argent ou se décomposer en blanc et en noir, peut-être le violet persista-t-il sous le nom de pourpre, mais héraldiquement cet émail est douteux, justement parce qu'il n'est autre chose qu'un degré du rouge. Il ne faut pas s'étonner si au blanc et au jaune on substitua l'argent et l'or et si on posa métal sur couleur et couleur sur métal; les mêmes exigences qui firent bannir des écus

les teintes mitoyennes, firent adopter certaines dispositions devenues plus tard un des plus importants articles du code héraldique. C'était le souci constant des chevaliers, de faire ressortir le plus possible les figures de leurs écus ; les couleurs les plus vives tranchaient d'une manière éclatante sur un champ d'acier, d'argent ou d'or ; le brillant de ces métaux était rehaussé par la présence d'un fond écarlate ou d'une bordure azurée. Quelques-uns, en petit nombre, dédaignèrent ou ne comprirent par l'harmonie et l'avantage de ces combinaisons et eurent le mauvais goût de charger l'argent sur l'or, de barbouiller du vert sur du bleu, du rouge sur du noir. Les armes ainsi composées furent appelées par la suite *fausses* ou *irrégulières* si elles appartenaient à d'obscurs gentilshommes, et *à enquerre* si elles pouvaient se vanter d'être celles d'illustres maisons; tant il est vrai que le coupable est toujours l'âne qui mange une poignée d'herbe dans le pré d'autrui.

Pour le choix des figures on n'exigea ni plus de science ni plus de subtilité. Outre la croix des guerres saintes, il y eut d'abord les pièces que nous appelons *honorables* ou *sous honorables;* alors elles étaient toutes honorables au même degré, puisqu'elles brillaient toutes sur les écus des chevaliers. Ces pièces, comme on l'a déjà vu, servaient de prétexte aux combinaisons de couleurs les plus variées et de moyen efficace pour différencier les insignes de guerre ; mais en outre, les créateurs du blason adoptèrent, sans les inventer, les emblèmes déjà universellement connus avant que l'art héraldique se les appropriât; c'étaient les images des corps naturels, la lune, les étoiles, les flammes, les plantes; les animaux de guerre et de chasse, le cheval, le chien, le cerf, le renard, le sanglier ; les animaux domestiques, le taureau, la chèvre, le chat; les oiseaux du pays, le faucon, la cigogne, le merle, le corbeau, la colombe; les objets qui rappelaient le château féodal, le pays natal, les habitudes contractées, les exercices auxquels on s'adonnait, les pèlerinages, comme les tours, les roues, les flèches, les éperons, les étriers, les anneaux, les cors de chasse, les clefs, les maillets, les coquilles, etc. C'étaient aussi des symboles populaires que tous comprenaient, motifs répétés de mille manières dans l'ornementation, sculptés sur les images satiriques dans les cathédrales gothiques, arborés comme enseignes guerrières, rappelés dans les proverbes, célébrés dans les chants des troubadours, rendus fameux par les légendes et conservés par la tradition ; c'était le cercle, le triangle, le lys, la rose, le trèfle, l'aigle, le cygne, le coq, le poisson, le lion, le loup, le serpent, le dragon, le griffon, Mélusine, antiques symboles communs à tous les peuples de l'Europe et qui sont peut-être d'origine aryenne comme les contes de Cendrillon, du Petit Poucet, de l'Ogre et de Peau-d'âne. Les figures faisant allusion au nom, parurent à la même époque et il se trompe celui qui viendrait affirmer que les armes parlantes sont moins nobles et moins anciennes que les autres. Nous en connaissons des exemples qui ont précédé l'usage héréditaire des armes.

Toutes ces figures, ils les voulurent teintes, non pas de leurs couleurs naturelles, mais de celles des émaux qu'ils préféraient. Preuve nouvelle et plus évidente de ce que j'ai affirmé plus haut, savoir que les couleurs héral-

diques seules pouvaient satisfaire les besoins auxquels on attribue l'invention des armoiries. Que les figures et spécialement les animaux aient pris généralement, dès le principe, des situations et des positions spéciales, cela est hors de doute. D'abord la forme des boucliers sur lesquels elles étaient peintes l'exigeait ; puis il faut aussi réfléchir que les artistes de cette époque étaient de tristes copistes de la nature et suppléaient souvent par des signes conventionnels, à ce qui manquait à la fidélité du portrait ; c'est ainsi que faisaient les anciens lorsqu'ils écrivaient au-dessous de leurs peintures les mots : *mulier formosa, leo ferox.* Les quadrupèdes furent tous rampants et de profil, et lorsqu'on voulut représenter un léopard on se contenta de dessiner un lion passant, la tête vue de face. Pour les mêmes motifs on exagéra les détails ; les griffes, le bec, la queue, les touffes de poils, les plumes, les cornes, la langue, les feuilles des arbres, les créneaux des tours, les rayons des étoiles, les dents des roues prirent un développement disproportionné. Le chien eut toujours un collier, le sanglier des défenses d'argent, le faucon un chaperon et des clochettes, la grue une petite pierre dans une de ses griffes, l'autruche un fer à cheval dans le bec, la colombe un rameau d'olivier, le créquier sept branches et trois racines, etc. Si les figures étaient en nombre, on en mettait naturellement davantage dans la partie large, savoir en chef, que dans la partie étroite ou en pointe. Si aux figures primitives on en ajoutait postérieurement d'autres, on faisait ces dernières beaucoup plus petites quand même, en réalité, elles auraient dû représenter des objets plus grands, comme par exemple une rose accompagnée de trois aiglons ou un ours entouré de six tours. Diverses pièces géométriques, des carreaux, des billettes, des losanges, des besants, des tourteaux, représentaient comme elles le pouvaient les choses les plus diverses, des pierres, des planchettes, des fuseaux, des coussins, des mailles, des monnaies, des pains, des fruits, des têtes de clous, des boucles, des billets, des gemmes, des pièces d'armures, des accessoires de vêtements qu'il aurait été difficile de dessiner dans un espace aussi restreint. Ce fut la nécessité autant que l'inhabileté des artistes qui obligea le style héraldique à accentuer les caractères des figures.

Aucune loi ne contraignait les chevaliers à prendre telles armes plutôt que telles autres, à les garder ou à les changer, à les modifier dans un sens plutôt que dans un autre. Dans son choix chacun suivait son propre caprice ou le goût de l'époque. On ne connaissait pas les brisures ; si le fils portait un écu autre que celui de son père, si des frères se servaient de sceaux gravés de figures différentes, ce n'était certainement ni par respect pour l'autorité paternelle, ni par déférence des cadets envers le chef de la famille; c'était parce que chaque chevalier voulait se distinguer par un emblème personnel, qu'il abandonnait au besoin lorsqu'une conquête, l'acquisition d'une nouvelle seigneurie ou simplement un changement d'idée lui en faisait préférer un autre. Certains seigneurs ont changé jusqu'à cinq et six fois leurs sceaux portant des figures absolument différentes, et cela dans l'espace de peu d'années. En revanche d'autres ont toujours conservé les

armes originelles et les ont transmises sans altération à leurs fils et à leurs descendants indistinctement ; où donc étaient les brisures ?

Les usurpations n'étaient pas possibles. Les armes appartenaient exclusivement aux gentilshommes, et comme chacun avait les siennes, personne ne se souciait de prendre celles des autres. Mais souvent il arrivait que deux chevaliers portant le même écu, se rencontraient, et, comme aucun des deux n'avait dérobé ses armes à l'autre, ils descendaient courtoisement dans la lice, se battaient sans haine, et le vainqueur restait seul pour jouir des deux pals ou des trois chevrons contestés. Quant au vaincu, s'il n'était pas tué, il attendait une bonne occasion pour orner sa *table d'attente* de quelque emblème glorieux. Qu'on ne me dise pas que des familles très anciennes portaient de temps immémoriaux des armes absolument identiques. Innombrables sont à la vérité, par exemple, les lions d'or en champ de gueules, les croix de gueules en champ d'argent, les bandes d'azur en champ d'or ; mais observez que ces familles à armes identiques appartenaient à des pays divers, à des provinces éloignées les unes des autres, qu'elles ne se connaissaient pas et ne pouvaient avoir de rapports entre elles. Si elles se trouvaient dans le même pays, je suis sûr que les unes étaient beaucoup plus anciennes que les autres et que c'est à une époque plus récente que les dernières avaient adopté leur écu.

C'est dans ces quelques pages que se résume l'héraldique de la première époque. Elle était tout entière renfermée dans l'écu des chevaliers ; il n'était pas question de couronnes, de casques, de cimiers, de supports, de devises et autres ornements extérieurs, auxquels on a voulu donner plus tard une importance aussi capitale que non justifiée. La forme de l'écu armorié n'était et ne pouvait être que celle du bouclier servant d'arme défensive. Cette forme était généralement triangulaire, mais parfois carrée, ovale, ronde, en forme de croissant, échancrée ; le dessin héraldique s'adaptait avec complaisance à toutes les formes, et ces formes étaient tellement indépendantes des armoiries, que très souvent le blason d'un chevalier occupait non pas seulement l'écu, mais toute la surface de la bannière, se déployait sur la cotte d'armes ou constellait la housse du cheval. Les plus anciens sceaux montrent les emblèmes flottant sur un fond sans écu. Les armes d'une famille consistent donc purement et simplement en une ou plusieurs figures d'un émail donné, sur un champ quelconque d'un émail différent. Que nous sommes loin de certains blasonneurs modernes, lesquels voudraient nous faire croire que la famille une telle, porte pour armes un *écu samnite* ou *une targe en cartouche de..., etc.*

Je doute que les cimiers héraldiques soient contemporains des blasons. Les croisés n'avaient pas de cimiers, et à la guerre on ne s'en servait pas, jusqu'à ce que les tournois les eussent mis à la mode. De toute façon il est certain que les armes et les cimiers, quoique inventés dans un même but, se maintinrent longtemps indépendants les uns des autres ; les figures souvent très étranges, qui se balançaient sur le casque, n'étaient pas les mêmes que celles qui émaillaient l'écu ; plus tard elles passèrent parfois du casque

à l'écu, et, à une époque moins éloignée, elles retournèrent de l'écu au cimier. Mais les exceptions sont très nombreuses. Après que les armes furent devenues héréditaires, les cimiers continuèrent à varier. Sur des anciens sceaux on vit les armes de telle ou telle grande famille, surmontées tantôt d'un cimier, tantôt d'un autre. Le cimier ne fait donc pas partie intégrante et obligée des armes; encore moins les supports qui ne figurent sur les sceaux seigneuriaux que comme des motifs d'ornementation et ne devinrent héraldiques que dans des temps relativement récents ; ils sont même toujours restés arbitraires, ainsi qu'en font foi les anges, les aigles, les lions et les griffons des armes de l'amiral de Graville ; les anges, les lions et les griffons de la maison d'Autriche, les anges, les vierges, les sauvages et les lions de la maison de Bavière et surtout les supports des armes du roi de France qui furent tantôt deux lions, tantôt deux sangliers, d'autres fois deux dragons, deux aigles, deux lévriers, deux cygnes, deux dauphins, deux cerfs ailés, deux licornes, deux hérissons, deux salamandres, deux Hercules, deux anges.

Les lambrequins ou voiles de casques étaient le plus souvent, dans les joutes et tournois, aux couleurs de la dame. Mais on ne commença à les faire figurer dans les armoiries qu'au XIVe siècle. Les rubans que sur les sceaux antérieurs à cette époque on voit pendre aux casques, semblent plutôt être des courroies ou des attaches pour fixer la coiffure au menton. Le cri de guerre était fort en usage non seulement dans les fêtes chevaleresques, mais aussi en campagne ; toutefois sur les anciens sceaux, on n'en lit pas une seule syllabe. Quant aux devises, pensez-vous que les croisés eussent le temps de se creuser la tête pour composer des maximes ingénieuses ou des sentences subtiles ? Je ne parle pas des couronnes de rang, des manteaux, des décorations, des emblèmes de dignités qui sont des inventions de l'héraldique moderne.

Ainsi, en se résumant, on peut affirmer que le blason, très simple à son origine, circonscrit au champ de l'écu, uniquement composé des émaux héraldiques et d'un nombre restreint de figures géométriques, de symboles populaires et d'emblèmes connus, ne dépendait que de la fantaisie des chevaliers, à qui le bon sens pratique et l'obligation d'éviter toute confusion, servait de frein. Inaccessible à l'ambition des non-nobles, et défendu contre toute usurpation par ses possesseurs eux-mêmes, ce blason de la première période était exempt de tout défaut et n'avait pas besoin de code parce que par lui-même il faisait loi.

Mais hélas ! ici-bas toute belle chose passe et n'a qu'un temps. L'heureuse innocence de l'âge d'or du blason fut de courte durée.

II

La seconde époque de l'héraldique comprend deux périodes distinctes. Pendant la première, les hérauts créent la science du blason, s'efforçant par tous les moyens de la rendre mystérieuse. Pendant la seconde, les héraldistes créent la symbolique et s'étudient à la faire servir à l'interprétation des mystères inventés par les hérauts ; double travail corrupteur dont nous verrons les résultats.

Les hérauts étaient les factotums du moyen âge. Si nous lisons les chroniques du temps nous trouverons que ces personnages cumulaient un nombre si extraordinaire de fonctions, que cela rendait presque impossible l'exercice de l'une quelconque d'entre elles et faisait de ces fonctions autant de canonicats. Un héraut ou un roi d'armes devait servir fidèlement son seigneur, faire respecter son nom et sa bannière, le représenter dignement dans les ambassades, les défis à outrance, les veillées d'armes, les convocations de vassaux, les proclamations de cours baroniales et de cours plénières, les publications des sentences, les armements des chevaliers, les adoptions d'honneur, les tribunaux d'amour, les investitures, redditions d'hommages, jugements de Dieu, abandons de fiefs, pactes de famille, traités d'alliance, perceptions de droits, baptêmes, mariages, obsèques, et autres cérémonies ; faire observer les lois d'honneur et de chevalerie, chanter les louanges des bons et loyaux gentilshommes et couper la nappe devant les félons, empêcher les usurpations de titres, de préséance, de livrée, de bannière, de girouette, d'éperons, de ceinture, de sceau, d'armes, de cri, de droits féodaux; blasonner au son du cor les écus sans tache, les exposer dans les lices, renverser, rompre et traîner dans la boue ceux des chevaliers coupables de lèse-galanterie ; partager également le terrain, le vent et le soleil, empêcher qu'on frappe les chevaux, qu'on blesse avec la pointe de l'épée ou avec le bois de la lance, qu'on joute en dehors de la barrière, qu'on combatte avec la visière ouverte, qu'un seul soit attaqué par plusieurs, qu'on achève l'adversaire désarçonné quand celui-ci se rend à discrétion, qu'on refuse de rompre une lance en l'honneur des dames, qu'on oblige le vainqueur à se faire connaître et à enlever le voile de son écu si tel n'avait pas été son bon plaisir et si, entrant dans le champ clos, il avait déjà prouvé aux juges du camp qu'il était chevalier ; porter aux ennemis les cartels et les négociations pour la trève et la paix, demander l'échange des prisonniers, sommer les assiégés de se rendre, veiller à faire reconnaître les morts, publier la victoire et en apporter la nouvelle aux seigneurs alliés ; réclamer la punition de quiconque avait blasphémé le nom de Dieu ou de la Madone, violé son serment, profané une église, trahi son frère d'armes, outragé une dame, déshonoré une vierge, enlevé la femme, la fille ou la sœur de son seigneur, frappé son père, offensé sa mère, jeté bas les armes et pris la fuite en face de l'ennemi, supporté un démenti sans se battre, calomnié un inno-

cent, tué un homme sans armes, dépouillé de leurs biens la veuve et les orphelins, conspiré contre le souverain..... en voilà assez! on n'en finirait plus si on voulait énumérer complètement tous les devoirs de ce ministre encyclopédique qui devait mettre les mains à toutes les pâtes.

A la première apparition des armoiries, les hérauts les considérèrent comme leur affaire, comme un domaine sur lequel ils devaient avoir haute et basse justice. Et de fait, ils y exercèrent une telle influence que leur nom demeura attaché à la science et à la pratique du blason. Dans cette science, ils introduisirent un excellent élément, le langage héraldique, un élément médiocre, la législation héraldique, et un élément déplorable, la cabale héraldique.

Parmi les mille attributions des hérauts, se trouvait l'obligation de blasonner à haute voix les armes des chevaliers qui se présentaient à un tournoi. Le besoin de s'exprimer en termes clairs, précis, brefs, compréhensibles, d'éviter la prolixité et la confusion, peut-être aussi le désir de ménager leur souffle, suggéra à ces crieurs publics du moyen âge cet admirable langage qui est la principale gloire du blason et qui peut être considéré comme incontestablement supérieur à celui de toutes les autres sciences par l'élégance des formes, la sonorité des termes, la sobriété des expressions et la précision technique. Les hérauts français qui, les premiers, en firent usage et qui furent de tous temps les maîtres dans cette branche, surent résoudre le difficile problème de traduire fidèlement par des mots, les armes les plus compliquées, sans s'égarer dans les détours embrouillés et les minutieux détails des descriptions scientifiques. Aujourd'hui qu'un groupe d'économistes songe à je ne sais quelle réforme radicale de l'orthographe dans le but d'épargner le temps, la fatigue, le papier, l'encre, la composition typographique et les frais, je pense avec admiration à la correcte concision de la terminologie héraldique, laquelle, si on sait bien la manier, a pour règle principale de ne pas dire un mot de moins que cela n'est nécessaire, ni une syllabe de plus qu'on ne le doit. C'est peut-être à cause de cela que l'idiome du blason est tellement dédaigné par les parleurs de notre siècle qui emploient vingt phrases ronflantes, trente lieux communs et cinquante néologismes vides de sens, pour exprimer une seule pauvre idée, laquelle souvent peut se résumer dans l'apothéose du vulgaire pronom personnel... *moi !*

Ah ! je ne veux pas dire que le langage héraldique soit également compris et parlé avec pureté par tous les héraldistes. Il est bien loin, au contraire, d'être devenu une espèce de volapük familier à tous ceux qui étudient le blason des diverses nations. Les rois d'armes eux-mêmes se permettaient d'estropier leur langue officiellement et leurs successeurs y introduisirent un déplorable contingent de pléonasmes, de solécismes et de barbarismes. Les hérauts anglais qui l'apprirent des Français, estimant que le temps est de l'argent, supprimèrent les articles, les prépositions, les conjonctions, les particules et autres embarras analogues, et préconisèrent le style télégraphique. Les Allemands empâtèrent le dictionnaire héraldique français de leur vocabulaire riche en sons gutturaux et s'appliquèrent aux inversions

qui permettent à un lecteur d'admirer la propriété d'un attribut bien avant de savoir à quel substantif il se rapporte. Ils y ajoutèrent le classicisme en se servant de la langue de Cicéron et de Tite Live pour décrire les fantaisies héraldiques des burgraves de Franconie et délayèrent le simple écartelé en une périphrase digne de prétendre aux honneurs du pentamètre. L'Espagne allongea les formes françaises de suffixes ibériques et imagina un nouveau genre de description héraldique, le blason laudatif. L'Italie, brebis boîteuse, arriva la dernière à l'école, et à force d'efforts et de luttes elle digéra beaucoup de latin, tourmenta beaucoup d'italien, fit quelques pensums allemands et finit par apprendre le français des vaches espagnoles.

Mais s'il n'y a que peu de jeunes gens qui sachent lire et écrire correctement, la faute n'en est certes pas à l'alphabet. Le langage héraldique est peut-être plus facile que l'A B C ; le petit nombre de ceux qui, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et en Italie, se donneront la peine de l'étudier de parti-pris, arriveront en peu de temps à lire les blasons, à les décrire et peut-être aussi à se conduire en gentilshommes.

Si le dialecte des tournois était la seule chose dont nous fussions redevables aux hérauts, ma reconnaissance envers ceux-ci arriverait jusqu'à offrir la somme de cinq francs comme première souscription pour élever un monument collectif en leur honneur. Mais malheureusement nous leur devons autre chose. Après la grammaire héraldique, ils firent paraître le code. Considérant qu'il était de leur devoir d'empêcher les usurpations de titre, de préséance, de livrée, de bannière, etc., etc., ils établirent de leur propre autorité que les armes *pures* et *plaines* devaient appartenir exclusivement au chef de la famille et que tous les autres membres devaient être obligés de les modifier en changeant les émaux, en altérant, en supprimant ou en multipliant les figures, en écartelant avec des armes de fief ou d'alliance, en ajoutant certaines pièces, lambels, bordures, cotices, bâtons, cantons, étoiles, croissants, roses, lys, besants, anneaux, coquilles, lozanges, merlettes et autres niaiseries de moindre importance, dont le système d'application était hardiment enseigné, surtout en Angleterre, au moyen d'une espèce de table de Pythagore. En vérité il n'y aurait pas eu grand mal à distinguer les armes des cadets par des signes spéciaux destinés uniquement à représenter les brisures, mais les merlettes, les losanges, les pièces honorables et toutes les autres figures brisantes, sans en exclure le lambel lui-même, existaient déjà de plein droit dans le blason, et il était impossible de deviner si telle de ces figures avait la signification conventionnelle qu'on voulait lui attribuer, tandis que telle autre semblable ne l'avait pas. C'était bien pis encore s'il s'agissait d'un changement des émaux ou des meubles; cela pouvait introduire la plus déplorable confusion dans l'armorial d'un état ou d'une province. Dans un grand nombre de cas les armes brisées d'une famille devenaient identiques aux armes non brisées d'une autre famille et, avec ce système, pour ôter à un cadet l'honneur de porter le signe légitime de sa maison, on l'autorisait à se parer de ce qui ne lui appartenait pas, savoir des armes d'une famille avec laquelle il n'avait aucun

rapport. Il y a des lois ainsi faites; elles sont sensées réprimer le crime et provoquent le délit. La loi des brisures occasionna mille désordres dans l'organisme héraldique et nous légua, à nous infortunés héraldistes de la décadence, un effrayant casse-tête. Mais, cette loi fut-elle au moins observée et respectée ? On sait bien que les lois sont bonnes pour les simples et qu'il y a toujours moyen de donner une entorse au code ! Une chose est certaine c'est que : obéissait qui voulait. Les législateurs eux-mêmes donnaient l'exemple de la rébellion, et il est demeuré célèbre, ce Robert d'Andelot, héraut d'armes du Brabant, lequel ayant osé prendre les armes plaines de la maison d'Andelot, se fit réprimander sévèrement par la chambre héraldique, et obtint comme une précieuse faveur le droit de briser ses armes d'une barre de bâtardise ; il dut même en exprimer au chef de la famille ses plus humbles remerciements.

Les hérauts défendirent ensuite de mettre couleur sur couleur et métal sur métal, faisant toutefois exception pour les fourrures, pour le semé de France, pour les brisures et pour les appendices des animaux ; ils décrétèrent que les animaux devaient être mis dans la position la plus noble (?) et tournés à dextre, que leur patte antérieure de droite devait toujours être mise en avant de celle de gauche ; ils mirent au ban du blason les ânes, les porcs les brebis, les lièvres, les lapins, les poules, les oies et autres bestioles innocentes, lesquelles, d'un autre côté, étaient condamnées à ne pas bouger de là où elles étaient ; que le métal devait apparaître dans l'endroit le plus noble (?) de l'écu et qu'on ne devait pas admettre plus de trois émaux ni moins de deux ; les armes ne devaient pas avoir plus de trois pièces d'espèces différentes, règle mille fois enfreinte surtout par les Allemands et les Espagnols ; qu'on ne pouvait pas introduire dans un écu des figures humaines entières, mais qu'il fallait qu'elles fussent mutilées ou qu'on n'en vit que des membres sanglants; et nous savons qu'il y a eu des âmes sensibles qui se sont refusées à exécuter ce barbare décret ; que la barre devait être réservée aux bâtards lesquels toutefois ne devaient pas en avoir le monopole exclusif ; qu'on devait diffamer les armes des félons, des parjures, des couards, des séducteurs de vierges, en renversant leurs emblèmes, en coupant la langue et la queue de leurs lions, en déplumant leurs aigles et en arrachant les serres à ces oiseaux; en introduisant des triangles et d'autres figures géométriques dans les écus et en laissant après cela chacun à son gré violer, mentir, trahir et jeter bas ses armes sans enlever une plume à son blason ni y ajouter un trait.

Je ne m'allongerai pas à résumer tous les articles du code héraldique ni à en relever les infractions ; à tout péché miséricorde ! Mais, d'autre part, il est juste de ne pas accuser un pécheur des fautes qu'il n'a pas commises. Les hérauts du moyen âge sont absolument étrangers à toutes les prescriptions insensées qui règlementent les casques, les lambrequins, les couronnes, les cimiers, les supports, les manteaux et les devises.

Lorsque l'ordre régna dans le blason — à peu près comme à Varsovie — les infatigables héraldistes se rappelèrent, au moment opportun, qu'ils avaient aussi la mission de faire respecter le nom de leurs seigneurs, la

bannière à leurs armes, etc., etc., et quel plus sûr moyen de frapper l'esprit du peuple d'une respectueuse admiration et d'une crainte salutaire, que celui d'environner de mystères les divinités inviolables et leurs rites? Mystagogues de la noblesse, époptes de l'héraldique, kabires des nobles symboles, les rois d'armes entourèrent d'une auréole lumineuse les produits de leur imagination, et, afin qu'ils eussent une plus grande autorité, ils les proclamèrent inventés par les pairs de Charlemagne, par les paladins de la Table ronde, par les compagnons d'Hector et d'Alexandre, par les chevaliers du Saint-Graal et peut-être même révélés par les anges de Dieu en personne. Un système complet d'astrologie cabalistique et emblématique fut fondé; les planètes, les signes du zodiaque, les saisons, les mois, les jours de la semaine, les âges de la vie, les tempéraments, les métaux, les pierres précieuses, les vertus et les vices, dansèrent une sarabande effrénée sur les champs blasonnés; les émaux eux-mêmes changèrent de nom! On ne dit plus *gueules*, mais *carcôme* ou *truty ;* on ne dit plus *sable* mais *sidéros* ou *perafecy ;* un écu fut *fascé d'espérance et de justice* ou *gironné d'émeraude et de topaze ; août* fut enté dans *novembre ;* le *capricorne* fut traversé par la *vierge* et *Vénus* ne put plus se trouver à côté de *Mars* sans enfanter un écusson faux et irrégulier !

Puis on repêcha toutes les vieilles légendes et traditions druidiques non encore oubliées à cette époque, et on en historia les armoiries. Les fées, les génies, les elfes, les salamandres, les ondines, surgirent de tous côtés; les monstres pullulèrent. Quand tout le monde eut appris à les connaître on en imagina de nouveaux ; l'aigle se greffa sur le lion, le poisson sur le chien, le dragon sur le paon, la chèvre sur le coq ; les têtes furent doublées, des cornes ornèrent le front du cheval, de la panthère, du singe; des ailes poussèrent sur les épaules des animaux les plus lourds; on vit des bêtes représentées combattant, lisant, sonnant du cor, semant des pièces de monnaie, mangeant les mets les plus hétéroclytes, des ours masqués, des renards armés de toutes pièces, des lions déguisés en pèlerins et ainsi de suite. La veine humoristique et satirique qui pénétrait partout à cette époque, exerça aussi son influence sur le blason. Les choses les plus étranges firent leur apparition dans les armoiries, et on trouva moyen de rendre énigmatiques, même les figures les plus simples et les plus naturelles [1].

Cette mode plut à la noblesse et l'imagination des chevaliers devint aussi bizarre que possible. Un immense point d'interrogation fut mis sur l'héraldique et la moindre partition un peu compliquée et en dehors de l'usage commun, devint un oracle sybillin. Celui qui possédait un blason singulier s'en vantait et défiait le vulgaire de savoir l'interpréter; d'autres allaient jusqu'à promettre une piastre d'argent à celui qui saurait blasonner correctement tel écusson; c'est ce que firent les seigneurs de Pressigny-Marans. Bref, personne ne comprit plus rien au symbolisme héraldique; les hérauts eux-mêmes qui avaient répandu la lumière tâtonnèrent dans les

[1] Voyez mes monographies : *Rêveries héraldiques* et *Armoiries énigmatiques*.

ténèbres, et, de pontifes initiateurs ils furent rabaissés à la condition d'humbles valets du temple mystérieux.

III

L'influence des hérauts ne s'exerça pas au même degré dans tous les pays et il y en eut, de ces pays, qui surent se soustraire à la tyrannie de ces pédagogues à dalmatique blasonnée; telles furent les républiques italiennes où le blason, devenu d'usage bourgeois et populaire, se conserva presque toujours pur et aristocratique dans ses formes et dans son style. Les armes des anciennes familles de Venise, de Vérone, de Padoue, de Bologne, de Florence, de Pise, de Sienne, de Gênes, nous offrent les plus heureux exemples de cette simplicité et de cette élégance héraldiques desquelles s'écarta trop souvent la noblesse française, anglaise, allemande et par-dessus tout la noblesse espagnole, et cela pour suivre les conseils fantaisistes des rois d'armes. Si on fait abstraction de la Sicile et des provinces méridionales où prédomina le goût espagnol, de la Lombardie qui se ressentit de l'influence allemande et du Piémont qui suivit toutes les vicissitudes du blason français, l'héraldique italienne est peut-être la plus belle, celle qui a le mieux su garder les pures traditions des premiers âges. Un pareil phénomène devrait surprendre dans un pays où les communes écrasèrent de bonne heure la noblesse féodale, où les joûtes et les tournois furent des fêtes plus bourgeoises que chevaleresques, où le caprice donna seul des lois aux armes, où le langage héraldique se maintint toujours barbare, incorrect et ampoulé, où le blason ne commença à être étudié qu'à une époque relativement récente, où les héraldistes furent rares et en majeure partie plus que médiocres. Pour moi, je trouve dans ce fait même une preuve lumineuse de ce que j'ai affirmé plus haut, savoir que ce sont les législateurs de l'art héraldique qui ont provoqué les désordres qu'on déplore et qu'on ne peut reconnaître d'autre mérite à ces Solons, que celui d'avoir enseigné la langue du blason.

Nous ne devons pas oublier ensuite, que les annoblissements et les concessions ne contribuèrent pas pour peu de chose à altérer le caractère primitif du blason. Tant que les armoiries furent l'apanage exclusif des nobles de race, aucun tribunal héraldique ne s'ingéra dans le choix des emblèmes. Chacun composait ses armes suivant son goût et selon la mode du temps. Mais, dans la suite, les souverains s'arrogèrent le droit de les conférer à qui leur plaisait, et c'étaient naturellement leurs hérauts officiels qui, sous le nom de *rois d'armes,* de *ducs d'armes,* de *maréchaux d'armes,* de *généalogistes du roi,* d'*armoristes,* de *blasonneurs de la cour,* etc., concédaient les lys à pleines mains, distribuaient les croix, prodiguaient les étoi-

les, accrochaient les losanges et les chevrons, semaient les roses et les trèfles, faisaient largesse de besants et d'anneaux, attribuaient aux uns la jumelle potencée, aux autres la cotice bretessée, accordaient à droite une aigle essorante, à gauche un sanglier défendu et faisaient un vrai gaspillage de châteaux, d'épées, de croissants, d'épis, de colombes, de cœurs et de têtes humaines. Se jetant à corps perdu dans l'héraldique parlante, ils voulurent dans chaque nom trouver une figure et firent apparaître des mouches, des araignées, des fourmis, des tortues, des raves, des oignons, des melons, des citrouilles, des cloches, des tonneaux, des étrilles, des bouteilles, des soufflets, des poêles et mille autres objets dont ils ornèrent les armes de la nouvelle noblesse.[1] Le pire arriva lorsque la duchesse de Roquelaure suggéra à Louis XIV l'idée d'établir un impôt sur la vanité humaine et fut ainsi le prétexte du fameux décret du 3 novembre 1696, en suite duquel Antoine Vanier, bourgeois de Paris, se chargea à forfait, moyennant la somme de sept millions de livres, de la perception des droits qui devaient être payés pour l'enregistrement de toutes les armoiries de France. Pour la misérable somme de vingt livres, tout modeste savetier put se procurer la jouissance de magnifiques armes composées de métal et couleur, avec deux ou trois pièces honorables et un farouche lion rampant, brochant sur le tout. A ceux qui voulaient rester savetiers et qui se refusaient de se servir d'autres armes que de leur alène, les commis de Vanier, spirituels comme des voyageurs de commerce, leur attribuaient d'office des singes, des taupes, des sangsues, des puces, des choux-fleurs, des mouchettes, des seringues, des savates rapiécées et des vases intimes, exigeant toutefois toujours les vingt livres accoutumées en reconnaissance du grand honneur qu'ils procuraient. *Charles d'Hozier, juge d'armes de sa Majesté et gardien de l'armorial général,* apposait tranquillement son visa, lequel faisait autorité, au bas des facéties héraldiques des agents de l'impôt.

Pendant ce temps le blason était étudié avec ardeur dans toute l'Europe et en France plus qu'ailleurs. Les héraldistes, successeurs des hérauts, pullulèrent de tous côtés; c'étaient des gentilshommes, des abbés, des jurisconsultes, des typographes, des graveurs, des érudits, des oisifs; tous se proposaient de soulever un pli du voile mystérieux qui enveloppait l'héraldique classique. La symbolique fut pour eux la clef, le *sésame ouvre-toi* du grand arcane; on vit alors un spectacle grandiose et étonnant; tout ce que l'esprit humain avait produit en prose et en poésie, de Moïse à Rabelais, servit d'aliment aux faméliques investigations de ces audacieux savants.

Mais il fallait bien cela. Voyez donc! il ne s'agissait de rien moins que de démontrer que le lion est en même temps le symbole de Christ et celui du diable, et signifie par conséquent la vertu et le vice, la vérité et le mensonge; que l'alcyon a la faculté de calmer les flots agités de la mer et représente par conséquent le sage citoyen qui apaise par ses bons conseils

[1] Voyez ma monographie : *L'Esprit et la bêtise.*

les tumultes des discordes civiles ; que le lynx voit à travers l'épaisseur d'une montagne et doit donc être l'emblème de la perspicacité ; que le léopard est le produit issu d'une panthère et d'un lion et s'applique donc parfaitement à un bâtard ; que la licorne s'endort volontiers sur le sein des vierges et signifie continence et amour honnête; que le laurier n'est jamais frappé par la foudre et est l'attribut de l'intrépidité; que l'escarboucle resplendit dans les ténèbres par sa lumière propre et fait allusion à une renommée pure ; et, de ce que les Bactres se pinçaient le nez réciproquement pour se saluer, c'est une preuve évidente qu'un nez dans les armes doit symboliser la courtoisie et l'amitié.

Il s'agissait aussi de retrouver la signification originaire des pièces honorables et de prouver que le chef, le pal, la fasce, la bande, rappelaient respectivement, le casque, la lance, la ceinture et le baudrier des chevaliers ; que le chevron était l'image de l'éperon ou d'un fragment de palissade, peut-être aussi d'un niveau à fil à plomb, à moins que ce ne soit une ferme de charpente pour soutenir les toits des églises, ce qui n'empêche pas que ce ne puisse aussi signifier un chevalet d'armes destiné à supporter le harnais de guerre et aussi qu'on ne veuille y reconnaître une botte pour indiquer que le guerrier a été blessé à la jambe ; que le sautoir ou croix de saint André est l'instrument du martyre de cet apôtre, ou une croisée de barrière, ou un étrier, ou, comme certains le prétendent, deux bâtons qu'on frotte l'un contre l'autre pour produire du feu, ou enfin le chiffre dix : X, lequel renferme la perfection des nombres; que le pairle, si ce n'est pas positivement une potence à pendre les criminels, peut signifier non seulement un éperon ou une pièce de palissade, comme le chevron, mais aussi une fourchette d'arbalète, un support pour suspendre les lampes, un échalas fourchu pour servir d'appui aux ceps de vigne, un pallium d'archevêque; que le giron n'est autre chose qu'un lambeau d'étoffe taillé en triangle, à moins qu'on ne veuille admettre que ce soit une contrescarpe de bastion, une marche d'escalier en limaçon, une girouette de tour, une cornette de cavalerie, ou plus simplement le giron d'une famille d'où sont sortis beaucoup d'hommes de guerre.

Il s'agissait en outre d'affirmer que la losange représente un fer de lance, une pierre, un coussin, une feuille de laurier, un fuseau ou autre chose ; que le lambel figure un hausse-col de tournoi, un nœud de rubans, un collier de pierres précieuses, un filet de triglyphe dorique avec ses gouttes, un rateau de jardinier ou un pont; que les otelles des Comminges peuvent s'interpréter par des fers de lance, des éclats de bois, des pinacles de toit, des amandes pelées ou des plaies enflées, et que le créquier des Créquy est la figure altérée d'un chandelier à sept branches, symbole des vertus qui se rapportent spécialement à l'honneur, ou d'un cerisier nain, emblème de la bonté d'un cœur généreux.

Il s'agissait enfin et surtout de bien servir qui payait bien. Alors, quand un gentilhomme de contrebande s'octroyait d'un trait de plume une descendance directe de Lancelot du lac, d'Olivier le Danois, de Charlemagne, de

Mérovée, d'un consul romain, d'un roi d'Hyrcanie ou d'un patriarche ami intime de Melchisédec, il fallait que les figures des armes démontrassent avec évidence l'authenticité de la généalogie. Je ne parle pas des gentilshommes véritables dont le blason signifiait toute une épopée. Ainsi les lys' de France qui tombèrent du ciel en pluie sur la tête de Clovis; la croix d'argent de Montmorency qui se teignit miraculeusement en rouge à la bataille de Bouvines ; la fée Andaine qui apposa l'empreinte de sa main sur l'écu du duc d'Argouges ; le géant Mugel qui imprima de sa massue ensanglantée cinq stigmates rouges sur la targe d'Eberhardt de Médicis; Othon Visconti qui enleva au géant Volus l'emblème de la bisse ; le Goth Alduin, auteur de la maison des Orsini, qui eut une ourse pour nourrice, mourut en défendant son étendard rayé de rouge et de blanc et fut enseveli par ses soldats dans un lit de roses ; le sire Ubaldino des Ubaldini qui fit la conquête de sa tête de cerf sous les yeux de Frédéric Barberousse et Frédéric de Biberstein celle de sa corne de buffle, en présence de Boleslas roi de Pologne; les Habsbourg, les Aragon, les Bourdeille, les Carafa, les Coucy qui acquirent leurs enseignes au prix de leur sang ; des centaines et des centaines de héros qui triomphèrent de monstrueux dragons et en placèrent la figure sur leur écu.

Lorsque tous les vivants eurent leurs armes ainsi illustrées, on voulut aussi donner des blasons aux morts qui n'en avaient jamais eu. Les anciens hérauts s'étaient contentés d'en attribuer aux paladins des trois siècles chevaleresques ; les héraldistes nous firent connaître les armes de la chaste Lucrèce, du vaillant Épaminondas, du vieil Anchise, du rigide Minos, du cynocéphale Anubis, de la sanguinaire Thomyris, du bon Noé, qui planta la vigne, du père Adam, qui fut la souche du genre humain, et de N. S. Jésus-Christ, qui en fut le Rédempteur [1].

C'est ainsi qu'on étudiait la science héraldique dans le XVIe et le XVIIe siècle; ce fut le triomphe du délire archéologique.

Mais il ne faut pas méconnaître que quelques rayons de bon sens éclairèrent çà et là les travaux des héraldistes de cette époque et spécialement ceux du père Ménestrier, le plus raisonnable et le plus érudit d'entre eux, ainsi que ceux de Palliot, le plus judicieux et le plus complet parmi ceux qui écrivirent sur le blason avant le réveil actuel des études héraldiques. D'excellentes choses nous furent aussi laissées par Vulson, Spener, Cartari et Pietrasanta, mais il faut les chercher patiemment au milieu d'un dédale d'extravagances. Que les hachures conventionnelles pour représenter les émaux dans les dessins, les gravures et les sculptures aient été inventées par Pietrasanta, Butkens, Francquart, Wolfon ou Philippe d'Épinoy, peu importe, toujours est-il que c'est aux héraldistes de cette époque que nous sommes redevables de cette utile invention.

Ce sont les mêmes qui entreprirent de réglementer les ornements extérieurs de l'écu. Les rois de France ayant permis que la bourgeoisie fît usage

[1] Voir ma monographie : *Les armoiries fabuleuses.*

d'armoiries de famille, avaient depuis longtemps publié les décrets les plus sévères pour empêcher l'usurpation des couronnes et des casques qui distinguaient la noblesse. Mais les infractions étaient toujours très fréquentes. Il ne faut donc pas être surpris si les héraldistes officiels et officieux du XVIe siècle s'occupèrent avec tant de ferveur de la juridiction des timbres devenus peu à peu partie importante sinon essentielle des armes.

Les sceaux des XIIIe et XIVe siècles et les tombes du moyen âge nous montrent déjà les écus surmontés d'un casque, principal attribut des chevaliers; mais ce casque avait la forme en usage à l'époque et n'indiquait pas par sa position et ses ornements le grade du possesseur des armes. Plus tard, les souverains, les princes, les ducs, les grands seigneurs féodaux, les chevaliers bannerets ornèrent souvent leurs casques d'une couronne à fleurons et à pointes ou d'un cercle gemmé. Menestrier prétend que l'invention des grilles et de la position de front (qu'on appelle aussi *en majesté)* ou en trois quarts, remonte au XIIIe siècle. Rien de plus faux! Les casques grillés apparurent seulement vers 1420 et le comte les portait comme le simple gentilhomme. La position de profil et en trois quarts est trop subtile et aussi trop puérile pour mériter que nous la discutions; celle en majesté est incontestablement moins ancienne. Quant au casque contourné, on en voit de nombreux exemples en Allemagne et sur les monnaies des ducs de Bourgogne, sans que l'on veuille y voir une allusion à la bâtardise. Quoiqu'il en soit, il est certain que les héraldistes français fixèrent définitivement et suivant les titres, la substance, la forme et la position des casques; ils assignèrent le casque d'or aux souverains, celui d'argent aux ducs, marquis, comtes et chevaliers d'ancienne extraction, celui d'acier aux simples gentilshommes et aux nobles de création récente ; ils voulurent que seuls les empereurs et les rois portassent le casque en majesté entièrement ouvert; que les autres princes souverains le portassent un peu moins ouvert (!); que les princes et les ducs non souverains, les grands officiers de la couronne, les généraux d'armée, les gouverneurs de province etc., le portassent taré de front mais avec neuf barreaux ou grilles; que les marquis eussent sept barreaux, sept également les comtes, les vicomtes et les vidames, mais que leur casque fut taré de trois quarts; de trois quarts aussi celui des barons et des gentilshommes d'ancienne extraction mais avec cinq barreaux; trois seulement pour les barons et les gentilshommes et taré de profil; presque entièrement fermé (!) celui des écuyers: entièremant fermé, celui des nouveaux annoblis; contourné à senestre celui des bâtards. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'après avoir inventé les ouvertures et les demi-ouvertures des casques, ces dignes héraldistes interprétèrent leurs distinctions fantastiques au moyen de leur éternelle symbolique et nous donnèrent à entendre que le casque ouvert en majesté indique la suprême pureté du sang; le casque fermé la noblesse illustre mais sans juridiction; le casque de profil la noblesse illustre du chevalier qui prête l'oreille aux ordres de son seigneur etc., etc., et le plus fort fut de voir des nobles de fraîche date, fils de secrétaires et de trésoriers, descendants d'épiciers et de

tanneurs de peaux, orner leurs armes d'un casque comme s'ils avaient eu un ancêtre au siège de Ptolémaïs.

En France l'invention plut à tout le monde excepté peut-être aux nobles de race. En Italie, les hérauts officiels ne l'introduisirent que trop et Ginanni et ses imitateurs la mirent en vogue. Les Anglais adoptèrent pendant quelque temps la hiérarchie des heaumes avec quelques modifications dans la position et la forme, mais ils se convainquirent bientôt de son absurdité et supprimèrent entièrement les casques. Les Allemands, plus sages, les conservèrent, mais sans aucune distinction, parce que chez eux le casque est le signe de la noblesse mais non du titre.

Elle fut moins inconsidérée, la règle qui prescrivit de donner aux lambrequins les émaux dominants des armes. Les couleurs de son blason sont, pour la famille qui en fait usage, une véritable livrée, et il est juste et raisonnable qu'elles figurent aussi sur les voiles du heaume.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'usage des couronnes de rang ; elles aussi sont d'invention moderne et leurs formes conventionnelles varient suivant les pays. Mais puisque l'application en est devenue générale en Europe et puisque, en fin de compte, les couronnes sont les seules marques distinctives connues qui indiquent clairement les titres, laissons-les subsister et passons l'éponge sur ce chapitre.

La question du droit au cimier fut à peine soulevée par quelques héraldistes. Pierre de Saint-Julien dit que personne ne devrait en porter sinon celui qui possède ou est capable de posséder le droit de justice; et Rocchi prétend que les comtes palatins et les chevaliers de la milice dorée, dont la dignité est par lui qualifiée d'imaginaire, peuvent porter le casque mais pas le cimier, à moins d'une concession spéciale ; il ajoute que les magistrats, les jurisconsultes, les docteurs etc., peuvent avoir un cimier, mais qu'il doit être en accord avec leur qualité, comme la sphère ailée dans les armes de l'astronome Bianchini. Grizio affirme que les nobles de récente création ne doivent en adopter un qu'avec circonspection. D'autres déclarent plus explicitement que le droit au cimier marche de pair avec le droit au casque et qu'il faut l'interdire à quiconque ne peut justifier ce dernier droit. Cette opinion est la plus raisonnable, et, si on considère que le cimier n'est qu'un ornement accessoire du heaume, on peut tout au plus interdire d'en orner le casque lui-même, mais il est absolument illogique de le conserver à l'exclusion du casque (comme c'est l'usage dans la noblesse anglaise), ou, ce qui est pire, de représenter un cimier sortant d'une couronne de marquis ou de baron placée sur l'écu, comme on en voit mille exemples en Italie et en Espagne. Les Allemands ont toujours sû éviter cette faute; ils ont le tort d'attribuer le casque aux nouveaux nobles, mais le cimier est toujours posé sur le heaume (souvent couronné), jamais sur la couronne seule et je déplore de voir tomber dans cette erreur l'héraldiste contemporain le plus exact et le plus consciencieux, le comte Amédée de Foras, lequel non seulement admet la couronne surmontée du cimier (sous prétexte que le casque, indice véritable de la vieille noblesse, est allé rejoindre

les vieilles lunes) mais adopte aussi personnellement l'usage anti-héraldique de poser sur sa couronne comtale une aigle issante.

Pour moi la question ne peut être douteuse. On fait remonter l'origine des cimiers aux tournois et là on les posait sur le heaume; c'est donc sur le heaume, devenu partie intégrante des armoiries du gentilhomme, que nous devons continuer à les placer. Les mettre sur la couronne fleuronnée ou perlée, innovation héraldique absolument moderne, me semble une véritable anomalie. De même que je ne saurais comprendre des lambrequins mouvant du cercle d'une couronne (et nous voyons aussi cette hérésie très commune en Espagne et fréquente en Italie), je ne puis me représenter un cimier placé ailleurs que sur le bourrelet d'un casque.

Je prévois l'objection qu'on m'adressera : tous les cimiers ne sont pas d'origine chevaleresque. Je le sais; ainsi les cimiers héraldiques héréditaires sont rares en France et en Italie ; la plus grande partie de ceux qu'on voit aujourd'hui sur les armes des familles nobles sont d'introduction moderne, et un très grand nombre font corps avec une devise souvent personnelle. Mais qu'est-ce que cela fait? Personne ne vous empêche d'en faire usage; les hérauts du XVIe siècle, sauf peu d'exceptions, sont même à peu près d'accord pour en laisser le libre choix aux gentilhommes; ornez donc vos armes du cimier qui vous plaira le mieux, mais posez-le sur un casque, si vous avez droit au casque, comme on pose un couvercle sur une marmite, une chandelle sur un chandelier et un bât sur le dos d'un âne. Si vous n'avez pas droit au casque et si vous voulez faire étalage d'une belle couronne gemmée, surmontée de tant et tant de fleurons, résignez-vous à le faire sans votre cimier, ou réservez-la pour la vignette de votre papier à lettres et pour la gravure de la pierre qui orne votre bague. Mais si vous voulez agir selon votre fantaisie, alors mettez le cimier sur la couronne, le couvercle sur le chandelier, la chandelle sortant de la marmite et le bât sur les épaules du plus inhumain de vos créanciers.

Les supports apparaissent pour la première fois dans les armes au XIVe siècle. Peu de seigneurs en faisaient un usage constant, et comme ils n'indiquaient pas, à la façon des casques, la noblesse ancienne et chevaleresque, qu'ils ne signifiaient pas, ainsi que le font les couronnes, un titre nobiliaire, on n'eut pas l'occasion d'en modérer l'abus. Les héradistes se taisent généralement relativement au droit à les adopter. Tout au plus prétendent-ils que seuls les souverains peuvent en avoir deux et que les gentilshommes doivent se contenter d'un seul, mais cette règle n'a jamais été observée. Moreau avance sans fondement que les seules princes de la maison royale de France auraient le droit d'avoir des anges pour tenants de leurs armes, mais personne n'a eu l'idée de les reprocher aux ducs de Bavière, aux ducs d'Autriche, aux princes de Lippe, aux barons de Montmorency, aux ducs de Brancas, aux comtes de Chancarty, aux comtes d'Oxford et encore moins aux papes. En France, celui qui voulait s'offrir le luxe d'un ou de deux supports, n'avait de compte à en rendre à personne ; en Italie aussi, en prenait qui voulait.En Allemagne, si on en excepte les familles souveraines,les sup-

ports ont été peu ambitionnés et rarement employés. On fut un peu plus sévère en Angleterre, parce que là les supports font partie essentielle des armes et peuvent servir de brisure. En Espagne les hérauts officiels en ont limité le droit aux seuls Grands, mais la plupart du temps, ceux-ci ne se sont point souciés d'en profiter. En Suède, ils appartenaient presque exclusivement à la noblesse titrée. En Suisse ils ne sont que des motifs d'ornementation et ils tombent dans le droit commun.

L'origine du manteau provient sans aucun doute des lambrequins en mantelet et en capuchon, lesquels en s'étalant et en s'étendant, ont formé une espèce de draperie descendant jusqu'aux flancs de l'écu. Les chevaliers l'ornaient de leurs armes mais ils ne lui attribuaient aucune signification spéciale. Au XVe siècle cette façon de lambrequins fut abandonnée et on adopta ceux tailladés et découpés en feuilles. Les manteaux armoriés furent repris en France par les princes et les ducs vers le milieu du XVIe siècle, on les doubla d'hermine à l'imitation de ceux des souverains, lesquels étaient ordinairement rouges ou de pourpre. Au XVIe siècle, les pairs ecclésiastiques voulurent aussi en avoir; de même les présidents des parlements, les chanceliers de France et les maréchaux. Le pavillon qui est un manteau surmonté d'une coupole ou d'un dôme, fut inventé par Philibert Moreau, et le roi de France le porta pour la première fois sur ses armes vers 1680. Cet ornemement fut bien vité imité par les autres souverains.

Les devises étaient déjà connues avant que les héradistes les eussent classées en huit catégories ; mais elles accompagnaient rarement les armes des gentilshommes. En Italie la mode s'en répandit après l'invasion de Charles VIII. Un grand nombre de lettrés, Monseigneur Jove à leur tête, en firent le sujet de leurs dissertations et écrivirent là-dessus des volumes. L'usage s'en généralisa bien vite. Chaque famille, chaque cité, chaque corporation adopta une maxime ou une sentence quelconque, les académies en composèrent, les parlements, les cours de justice, les régiments, les ordres religieux et militaires, les chapitres nobles, les sociétés suivirent leur exemple. C'est alors que surgit la foule des symbolistes, des iconologistes, des rapiéceurs de devises. Les Bargagli, les Ripa, les Ferro, les Marquale et autres Picinelli [1] analogues, jaloux des lauriers d'Alciat, répandirent des flots d'encre pour transformer l'héraldique en un gymnase arcadien. Le cerveau des latinistes et des poètes fut mis à la torture pour rédiger d'ingénieuses maximes et d'élégants bons mots dans le but d'en faire des devises ; tous les oisifs se vouèrent à l'ingrat travail d'extraire des oracles de toutes les raves! Le XVIe siècle fut l'âge d'or de l'héraldique loquace. Mais la majeure partie de ces devises étaient personnelles, inscrites comme de simples ornements sur les sceaux, les décorations, les cachets, les étiquettes, les livres, les draperies et autres objets. Dans les armoiries où on conservait les devises hérédi-

[1] L'Abbé Picinelli est l'auteur d'un énorme ouvrage sur les devises et les emblèmes de toutes sortes. Son nom est devenu typique pour désigner ce genre de littérature. *(Trad.)*

taires, fréquentes en Italie et en Espagne, moins communes en France, rares en Allemagne, de droit constant dans toutes les familles de la haute noblesse anglaise, on introduisit çà et là aussi des devises personnelles qu'on changeait à volonté sans que cela soulevât la moindre protestation de la part des héraldistes. Ceux-ci réservaient leurs foudres pour ceux qui auraient eu l'idée de s'arroger le droit au cri de guerre que pouvaient seules posséder les grandes familles féodales et celles des chevaliers bannerets; mais jamais personne, que je sache, ne songea à une usurpation aussi audacieuse.

Je ne referai pas l'histoire des ornements des dignités ecclésiastiques, de la tiare, de la mitre, des chapeaux rouges, verts ou noirs, des crosses et des croix, qui amplifièrent peu à peu les armes des prélats; cette histoire a déjà été écrite par la plume très compétente du savant Mgr. Barbier de Montault auquel j'abandonne de grand cœur la spécialité de l'héraldique sacerdotale. Mais je ne puis passer sous silence les attributs des dignités militaires, judiciaires ou de cour, inventés par les héraldistes officiels pour rendre plus disgracieuses et plus lourdes les armes de la noblesse en renom. Bâtons de commandement, verges de cérémonie, clefs de chambellans, bannières, cornettes, guidons, épées, canons, ancres, masses d'armes, haches de licteurs, sceptres de justice, cors de chasse, têtes de loups, bouteilles, missels, etc., toutes ces prétendues marques d'honneur ajoutées aux trophées de fantaisie, aux grands colliers des ordres suprêmes, aux grands cordons des ordres équestres et aux rubans des ordres inférieurs, convertirent les armoiries des gentilshommes en un magnifique étalage de bazar.

Peut-être les hérauts officiels et les héraldistes officieux de la fin du XVIIIe siècle préméditaient-ils quelque nouvelle profanation et caressaient-ils, par exemple, l'idée de représenter comme sortant d'un coche doré, l'écusson de ces marquis qui avaient eu l'honneur de monter dans les carosses du roi, ou de revêtir de chemises blanches semées de fleurs de lys d'or, les supports des armes des vicomtes qui avaient assisté au petit lever du monarque français; mais la révolution arriva dans un moment très opportun pour rogner les ailes des imaginations par trop exaltées. Blason et blasonneurs firent la culbute et on n'en parla plus en France.

On n'en parla plus — jusqu'au jour où Napoléon voulut rétablir la noblesse, les titres, les armes et malheureusement aussi les hérauts. Jetons un voile pieux sur cette nouvelle physionomie du blason! Il faut beaucoup pardonner à celui qui a beaucoup péché!

L'interrègne de l'héraldique napoléonienne ne doit pas même être considéré comme une transition entre le despotisme des héraldistes visionnaires et la confédération des héraldistes raisonnables. L'article 71 de la constitution de 1814 rétablit l'ancienne noblesse dans ses titres et l'ancien système du blason dans ses usages. Il conserva aussi les titres concédés par Bonaparte, mais supprima ses distinctions héraldiques et ses timbres de nouvelle fabrique. La seule faible trace du passage impérial dans les domaines du blason se retrouve dans les francs-quartiers, dans les sabres de cavalerie, dans les canons, dans les grenades, dans les sphynx, dans les palmiers,

dans les pyramides, dans les bannières à queues de cheval et dans quelques autres emblèmes que gardèrent ceux à qui il ne fut pas possible de reprendre les armoiries de leurs ancêtres pour le simple motif que ces ancêtres ne possédaient pas d'armoiries.

Les héraldistes et les généalogistes firent de nouveau parler d'eux, d'abord timidement puis avec leur audace habituelle, lorsqu'ils purent se persuader que personne ne songeait à les molester. Charlemagne et ses paladins, Jason et ses argonautes, Jacob et ses douze fils revinrent sur le tapis. Les romantiques redonnèrent un instant la vogue aux fées négligées, aux dragons apprivoisés, aux burgraves désarmés, à toutes les légendes héraldiques et mythologiques du moyen âge. C'était à se croire revenu aux beaux temps de Bara, de Favyn, de Monet et de Mugnos.

Mais si les révolutions politiques ont leurs réactions, la science ne retourne vers le passé que pour l'étudier et non pour le rétablir. C'est la raison pour laquelle il faut que les étudiants de nos collèges se persuadent qu'ils ne pourront jamais s'exprimer dans la langue d'Horace ou dans celle de Xénophon pour se faire servir un verre de bière; c'est la raison pour laquelle nous devons, nous, étudiants en blason, scruter les mystères de l'héraldique et apprendre la langue des rois d'armes, sans toutefois pousser le zèle jusqu'à nous croire obligés de blasonner à haute voix les armes des *gentlemen riders* dans une journée de *Steeple chase.*

IV

Le Christianisme atteignit sa plus grande perfection à l'époque où le peuple romain appelait les chrétiens de vils adorateurs d'une tête d'âne. Les études héraldiques sont devenues sérieuses lorsqu'elles ont été en butte aux railleries et au mépris universels.

« Le blason — écrivait Granier de Cassagnac, dans son *Histoire des classes nobles* — est aujourd'hui en France une matière assez peu entendue. La Révolution et l'esprit de réaction morale qu'elle a traîné après elle ont jeté une telle défaveur sur toutes les choses qui tenaient, de près ou de loin, à notre ancienne monarchie, qu'on a dédaigné généralement de s'en instruire, comme si la science était jacobite ou puritaine, plastronnée de fleurs de lys ou morionnée d'un bonnet rouge. Nous sommes donc aujourd'hui beaucoup moins instruits en blason que ne l'étaient, il y a soixante ans, les laquais et les cochers des maisons titrées. Sous l'ancien régime, les valets étaient obligés de connaître assez bien les armoiries et les livrées, afin de savoir, par la ville, à quelles voitures celles de leur maître devait céder le pas. Beaucoup de familles étaient fort rigoureuses sur cette partie de la hiérarchie nobiliaire, et les domestiques s'exposaient à être battus dans la rue s'ils faisaient trop, et chassés du logis s'ils ne faisaient pas assez. Il y a aujour-

d'hui des gentilshommes très bien prouvés, qui ne seraient pas, à cet égard, aussi experts que les laquais de leurs grands-pères, et il passe dans les rues de Paris plus d'une voiture armoriée, dont les maîtres seraient fort embarrassés de lire le blason. »

L'ignorance est donc un fruit du discrédit, à moins que le discrédit n'ait été semé par l'ignorance. Quoiqu'il en soit, il est certain que, jusqu'à il y a une vingtaine d'années, il était de mode en Europe, et cela existe encore en Italie, de tourner en dérision l'héraldique et ceux qui s'en occupent. Le fait s'explique de la part de certains révolutionnaires qui traitent de perruques et d'inquisition tout ce qui rappelle l'ancien temps et n'admettent pas d'autre science que celle qui enseigne à fabriquer la dynamite ou à vulgariser l'usage du pétrole. Mais il est difficile de concevoir cette héraldophobie parmi les soi-disant amis de l'ordre, qui pour un rien voudraient faire croire que l'étude du blason peut devenir une cause de troubles. Je connais une centaine de ces braves gens, excellents citoyens, jeunes hommes instruits et pleins de bon sens, professeurs de mérite, avocats en renom, hommes de lettres de valeur, la fleur de notre bourgeoisie, et, chose étrange à dire, aussi de notre patriciat, qui sont tout prêts à rompre une lance contre la science héraldique sans qu'ils se privent pour cela de l'intime satisfaction d'arborer au coin de leurs cartes de visite, des armoiries qui peut-être ont été inventées tout récemment. Je connais aussi un athée de profession qui porte au cou une médaille de la madone de Pompei, et je vous affirme que cela produit sur moi le même effet.

Aujourd'hui, quiconque n'a rien à faire et qui ne sait ou ne veut rien faire, se voue au journalisme et y fait de la politique ou du commérage, puis, quand il a écrit deux feuilletons dans le *Courrier de Landerneau* ou dans la *Gazette de Fouilly-les-Oies*, ses concitoyens se prosternent devant ce vaillant publiciste. Celui qui a du temps à perdre et de l'argent à gaspiller, consacre sa vie à faire une collection de timbres-poste, de monogrammes, de boutons en os, de manches de parapluies, de boîtes d'allumettes, de pipes d'écume, de tickets de chemins de fer, de carnets de bal, de manifestes électoraux, de réclames illustrées et de ces cigares à surprises par lesquels nous sommes lentement empoisonnés par la paternelle sollicitude de notre gouvernement; — et ces collections prennent aux yeux de leurs amis et connaissances l'importance de véritables musées. D'autres consacrent leur temps à l'impression d'un dictionnaire biographique des plus illustres pédicures contemporains, ou à celle d'un manuel du voyageur dans les pâturages de leur province, ou d'une histoire des servantes d'auberge, ou des mémoires d'une blonde modiste, ou de la physiologie de ceux qui se nourrissent du sang du peuple. Ils font sonner de la trompe en leur honneur, par des hommes de lettres, des archéologues, des historiographes, des romanciers et des psychologues. Il suffit qu'un oisif ait fait siffler un proverbe en un acte de sa façon, sur la scène du plus misérable théâtre de province, pour qu'il prétende au titre d'auteur dramatique. Tous les collégiens qui estropient un sonnet sont des poètes; orateurs tous les balayeurs qui prennent la parole

dans une assemblée. Un certain individu voulut à toutes forces que je fusse un chorégraphe, et cela parce qu'il avait lu il y a bien longtemps, un article de *Variétés* écrit par moi sur l'origine des quadrilles.

Dans ce fameux siècle de fous, nous sommes tous quelque chose; nous contribuons tous au progrès scientifique et humanitaire; tous nous aurons un jour droit à quelques mètres de marbre ou à quelques kilogrammes de bronze commémoratif. Seuls les héraldistes et les généalogistes ne sont rien; ils retardent la marche triomphante de la civilisation et ils mériteraient d'être internés dans un hospice de fous. La société applaudit à l'histoire des courtisanes célèbres, mais ne pardonne pas à l'historien d'une famille qui a rendu quelques services à son pays. On aura plus de reconnaissance envers vous si vous découvrez dans quelque archive un dialogue inédit de l'Arétin que si vous recherchez l'origine de l'emblème de votre ville natale.

Et cependant, ce siècle dans lequel règnent toutes les incohérences, s'est mis à étudier le passé avec une telle avidité que cela permet de soupçonner que le présent l'ennuie. Une phalange d'historiographes, d'archéologues, de paléographes, d'archivistes, de philologues, d'épigraphistes, de nummographes, de *folkloristes*, de savants de toute espèce, de chercheurs dans toutes les branches, s'agitent, se tourmentent, se creusent la tête avec un zèle admirable et sacrifient leur temps, leur fortune, leur repos, leur santé, leur intelligence, afin d'arracher au sphinx du moyen âge même le moins intéressant de ses secrets. Qu'est-ce qui n'est pas devenu sujet d'étude? Toute chose dont la place est assignée dans un musée éveille la curiosité et provoque les recherches de ces infatigables explorateurs. Tels sont les manuscrits, les parchemins, les monnaies, les médailles, les sceaux, les armures, les tapisseries, les vitraux, les sculptures en bois et en pierre, les diptiques, les figurines d'ivoire, les plats émaillés, les fragments d'inscriptions, les ornements sacerdotaux, les drapeaux, les enseignes d'auberge, les cartes à jouer, les reliquaires, les instruments de torture, les ceintures de chasteté et autres. Les uns grimpent sur les clochers et relèvent la date, l'inscription, la marque du fondeur de toutes les cloches; d'autres s'aventurent dans les souterrains de refuge et se font asphyxier avec enthousiasme pour y découvrir quelque trace du passage des hommes. Celui-ci recherche l'origine d'un jeu populaire, cet autre refait l'histoire des pompes funèbres; l'un se voue à l'étude des anciennes façons de s'habiller, l'autre se consacre à rechercher les bulles d'indulgence. Les usages, les coutumes, les institutions, le gouvernement, l'économie domestique, la langue, les proverbes, les chants populaires, les refrains, les jouets d'enfants, les contes, les traditions, les superstitions, les légendes, les caricatures, les surnoms injurieux donnés par les habitants d'un village à leurs voisins, on scrute tout, on fait des investigations sur tout, on met tout en lumière, on imprime tout.

Quelqu'un pensera que toutes ces sciences anciennes et nouvelles, la numismatique, la sphragistique, l'épigraphie, la céramique, la glyptique, la toreutique, la philologie, le *folklore*, l'archéologie campanaire, l'archéologie funéraire, l'archéologie tortionnaire, l'archéologie caricaturesque, en faveur

desquelles règne le plus louable accord, fondé sur une estime réciproque, se sont hâtées de tendre une main fraternelle à l'héraldique et de lui assigner une petite place dans leur auguste assemblée.

C'est en effet ce qui est arrivé, grâce au vœu manifesté par les savants érudits qui font autorité et savent qu'avant d'entreprendre un petit voyage dans le moyen âge, il est prudent de se munir de beaucoup de malles et de valises bien remplies. L'héraldique fut donc admise aux honneurs de la docte et laborieuse compagnie. Mais avec quelles restrictions et avec combien de protestations!... Les cloches grondèrent, les majoliques pâlirent de rage, les diptiques se fermèrent de dépit, les reliques se contractèrent d'horreur, les poteries se déclarèrent prêtes à faire sommaire justice de l'intruse sacrilège. Seuls les sceaux, eux aussi un peu méprisés et traités d'inutiles, quoique nobles, eurent pitié de la pauvre réprouvée et s'approchèrent timidement et presque furtivement de leurs parentes les armoiries.

Et qu'on ne m'accuse pas d'exagération. Je pourrais donner les noms et citer des historiographes distingués, des numismates illustres, des lettrés de réputation, qui professent une profonde horreur pour le blason et éprouvent une répugnance prononcée envers les héraldistes. Ces sentiments ne les empêchent pas de blasonner des armes à tort et à travers et d'attribuer un monument armorié à un proconsul romain. Je me rappelle toujours la mortification que je m'attirai quand je voulus me mettre en rapport avec une célébrité du *folklore* français. Je devais rester à ma place! disaient les éloquentes réticences de la carte postale sur laquelle on me répondit. Il ne m'était pas permis d'ouvrir les coffres dans lesquels étaient renfermés les mystères de la plus nouvelle des sciences! Je ne devais plus jamais élever la ridicule prétention de stipuler un traité d'amitié entre les traditions populaires du *folklore* et les traditions nobiliaires de l'*highlifelore*. Je me le tins pour dit! Et à partir de ce jour je recherchai et je lus avec amour toutes les œuvres des *folkloristes* que je pus me procurer, confessant à moi-même qu'elles me furent d'un immense secours dans mes études héraldiques. Mais par charité, ne le dites pas à ces messieurs, je ne veux pas être une source de regrets pour qui que ce soit.

C'est dans ces conditions d'ostracisme et d'impopularité que la science héraldique est ressuscitée il y a vingt-cinq ou trente ans, par les travaux de courageux écrivains et de patients déchiffreurs d'archives et de bibliothèques. Non seulement ils ont dû lutter contre les antipathies du siècle, mais aussi contre l'esprit de leurs prédécesseurs, contre la tradition ancienne et établie du blason, contre la science elle-même telle qu'elle a été enseignée par le rigorisme des hérauts et le pédantisme des héraldistes. Il leur a fallu abattre l'idole qu'ils adoraient pour l'élever sur un piédestal plus haut. Aujourd'hui parmi les sciences auxiliaires de l'histoire et parmi les arts qui font l'objet des études archéologiques, l'héraldique occupe la place qui lui appartient. Les savants lui ont rendu leur estime et ses ennemis sont forcés de reconnaître que malgré tous les chefs d'accusation formulés contre elle, il n'y a pas matière à procès.

Ce serait peut-être ici le cas de démontrer une fois pour toutes le sérieux et l'utilité des études héraldiques. Je ne le ferai pas. A quoi cela servirait-il? Les héraldistes en sont convaincus comme moi, les historiens, les archéologues, les érudits de toute espèce, ont prouvé l'estime dans laquelle ils tiennent l'étude de l'héraldique, en ayant en mille occasions recours à son aide; quant aux détracteurs habituels, qu'est-ce que j'aurais à leur démontrer? que le chien aboie quand la caravane passe, comme disent les Arabes? Il n'en vaut vraiment pas la peine. D'ailleurs je ne tiens nullement à convertir les sceptiques de mauvaise foi et à faire des prosélytes dans la foule des imbéciles. Je n'imiterai pas certains auteurs de ma connaissance lesquels ont cru prudent et opportun de justifier la publication de leurs œuvres (du reste fort intéressantes) en invoquant des arguments d'une puérilité phénoménale. Je n'en citerai qu'un exemple. Un de nos héraldistes officiels, le comte Alexandre Franchi-Vernay de la Valetta, le même qui dans la suite fut nommé commissaire du roi auprès de la consulte héraldique, crut peut-être avoir commis un grave délit en faisant imprimer son excellent *Armorial des familles nobles et titrées de la monarchie de Savoie*, fruit de longues et de patientes recherches, le premier recueil italien d'armoiries où on lise un langage héraldique un peu chrétien, — je ne dirai pourtant pas catholique, vu les fréquentes hérésies qui le déparent. — Cet excellent homme voulut recommander son ouvrage (qui se recommande par lui-même) au moyen de la petite anecdote que voici: « Au temps où l'armée italienne faisait la guerre en Crimée, un pli renfermant un grand nombre de lettres écrites par des officiers à leurs familles, arriva à Turin venant du quartier-général sarde. Parmi les lettres dont l'envoi pressé était vivement recommandé, il s'en trouva une sans adresse; évidemment cet oubli était la conséquence de la hâte avec laquelle on avait fait l'envoi; on ne savait donc à qui la faire parvenir. Par bonheur le cachet qui la scellait portait l'empreinte assez bien réussie d'armoiries; on eut l'idée de la montrer à l'auteur de cet ouvrage en lui demandant s'il pourrait peut-être savoir à quelle famille appartenaient ces armoiries; il put l'indiquer et on constata qu'il y avait dans l'armée italienne un officier de cette famille qui faisait partie du corps expéditionnaire.....» Le reste, le lecteur l'a deviné. Voilà donc l'utilité pratique des connaissances héraldiques démontrée. Aussi puis-je m'étonner qu'on n'institue pas encore une chaire de blason dans l'intention d'en faire suivre l'enseignement par les facteurs de la poste!

La meilleure apologie de l'héraldique serait l'histoire de sa dernière période, c'est-à-dire de sa renaissance et de sa transformation pendant le cours du présent siècle. Ce qu'a été la noble science des armoiries sous le gouvernement des rois d'armes et sous le haut protectorat des blasonneurs légiférants, nous l'avons vu. Ce qu'elle est présentement sous la sage direction des héraldistes amis de la vérité encore plus que de Platon, c'est ce que dit clairement le décalogue de la nouvelle doctrine héraldique. Ce décalogue composé peut-être de deux ou de vingt tables, peu importe le

nombre, est la loi qui inspire le programme de l'école à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. En voici le résumé :

La science héraldique est considérée non plus comme la glorification d'une caste privilégiée, mais comme une branche de l'archéologie, de l'histoire de l'art et de celle des mœurs.

Le bon sens et la logique sont substitués à la fantaisie et au délire.

La critique fait passer à son crible les faits et les opinions.

Les monuments et les documents authentiques sont les seuls témoins reconnus dignes de foi.

Les inductions sont accueillies comme de simples auxiliaires sans qu'elles puissent être alléguées à titre de preuves concluantes.

Les légendes et les traditions sont respectées mais ne sont acceptées que sous bénéfice d'inventaire.

Les sceaux, les peintures, les sculptures, les tapisseries, les vitraux, les pierres tumulaires, tous les monuments de l'art sont recherchés et deviennent objets d'étude et de publications, de préférence aux dissertations symboliques et aux panégyriques généalogiques des anciens écrivains.

Le symbolisme originaire et naturel est admis en théorie et rejeté comme système d'interprétation.

Les divagations astronomiques et cabalistiques sont laissées en pâture aux visionnaires.

Le blason mythologique, biblique, héroïque, consulaire, gothique, et carolingien, est rejeté dans le domaine de la fable et de l'épopée.

Les emblèmes de l'antiquité égyptienne, grecque et romaine sont considérés comme des hiéroglyphes, des signes idéographiques, des symboles religieux, des types monétaires, des cachets personnels, des enseignes de guerre, non comme des armoiries.

Est niée l'authenticité de toutes armoiries antérieures à l'an mille.

L'origine des armes nobles est circonscrite à l'époque des croisades et des tournois.

L'introduction de l'usage fréquent des armes arbitraires et personnelles est retardée jusqu'au XIIe siècle.

L'usage constant des armes héréditaires est fixé au siècle suivant.

Les premières règles des héraldistes ont été inconnues jusqu'au commencement du XIVe siècle.

Les armoiries, réservées dans l'origine aux seuls nobles, ont été aussi concédées plus tard dans certains pays, aux non-nobles et adoptées par eux.

Le cimier, les supports et la devise sont variables et ne rentrent pas dans le code héraldique.

La hiérarchie des couronnes est reconnue comme invention moderne.

La hiérarchie des heaumes est moderne, puérile et injustifiable.

Toutes les figures accessoires de l'écu sont considérées comme parties non-essentielles des armes d'une famille et le choix de la forme et des ornements extérieurs de l'écu lui-même est réduit à une question de tact et de bon goût.

Est aboli le préjugé que les armes parlantes sont moins anciennes et moins nobles que les autres.

Les lois héraldiques sont sanctionnées, y compris celles inventées par les héraldistes, pourvu qu'elles aient subi la consécration d'une pratique générale et séculaire.

La règle des brisures est rejetée comme cause d'erreurs et de confusions. Il est utile de rechercher les brisures dans un intérêt généalogique, mais il ne faut pas les rétablir comme système.

Les figures héraldiques doivent être étudiées dans les types primitifs et dans leurs applications, en ayant égard au style des diverses époques et des divers pays, elles doivent être reconstituées éclectiquement pour notre usage sans qu'elles puissent s'écarter du caractère héraldique et offenser le goût artistique et les exigences du moment.

L'ancienne méthode de classification et de nomenclature est conservée malgré quelques imperfections, parce que, par convention, elle est universellement connue.

Les distinctions subtiles, chicanières et pédantesques de la vieille théorie doivent être mises en oubli.

Le langage héraldique doit être unifié et rendu international en se pliant aux formes propres à chaque idiome, d'après les modèles et la terminologie du blason français, expurgé des barbarismes et des solécismes et débarrassé des pléonasmes et des synonymes de luxe.

Les armes bourgeoises et les emblèmes municipaux, pourvu qu'ils soient anciens ou intéressants d'une manière quelconque, sont admis à l'honneur de faire partie des études héraldiques au même titre que les armes de la noblesse.

La pratique toujours persistante des armes de famille, d'état et de communauté doit être enseignée correctement aux artistes, soustraite à l'ignorance de ceux qui possèdent ces armes, protégée contre l'injuste antipathie du vulgaire et débarrassée des apothéoses impudentes et grotesques.

Enfin, sont livrées à la critique compétente et à la risée publique

les présomptueuses innovations et les magistrales hérésies des hérauts officiels et des héraldistes dissidents. [1]

Ces derniers sont réduits aujourd'hui à une faible fraction dans la majeure partie des États de l'Europe. En revanche, il me serait facile d'énumérer dans l'histoire contemporaine du blason, une centaine de noms illustres, si les limites de mon travail me le permettaient et si je ne m'étais pas imposé la plus profonde réserve, laquelle ne m'autorise d'autres citations que celles qui me sont absolument nécessaires et que je ne saurais en aucune façon passer sous silence. D'ailleurs ces sortes d'énumérations sont rarement complètes et imposent comme un devoir de conscience l'expression: *etc., etc.*, qui à son tour ne satisfait personne. Je m'abstiendrai donc pour cette fois de nommer en terminant les principaux maîtres de l'art, dans la crainte du juste ressentiment de MM. *etc., etc.*, que je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement.

L'Allemagne et l'Autriche renferment le groupe le plus nombreux des héraldistes orthodoxes. Berlin et Vienne, sièges des excellentes académies *Herold* et *Adler*, sont les deux centres les plus importants du mouvement héraldique de la nouvelle école. Celui qui n'a pas eu l'occasion d'admirer les chefs-d'œuvre de patience, d'érudition et de goût artistique, publiés par ces vaillants investigateurs de vieilles choses, ne peut se faire une idée exacte des progrès de la science héraldique. La Hollande et la Belgique rivalisent, bien que dans des proportions plus modestes, avec les deux empires allemands. La France pourrait avoir le pas sur toutes les autres nations s'il n'y pullulait encore les héraldistes hétérodoxes, les généalogistes mercenaires et les agences nobiliaires. Les Français conservent toutefois toujours la réputation d'excellents *blasonneurs,* la langue héraldique est comprise et employée chez eux, même par des écrivains qui ne s'occupent pas de blason et il ne m'est jamais arrivé de lire une description baroque et incompréhensible d'un écusson dans les pages d'un livre d'histoire ou d'archéologie, ni dans un article de journal. La France est en outre la terre classique des grammaires et des dictionnaires héraldiques, des armoriaux et des nobiliaires. Le style héraldique qui, depuis près de deux siècles, avait pris une physionomie gauche, en essayant à tort de se rapprocher de l'imitation de la nature, s'est annobli depuis quelque temps et a repris son

[1] Ne voulant faire grâce à personne, il est juste que je commence par me faire justice à moi-même. Les théories héraldiques que je professe aujourd'hui sont, sur quelques points, en désaccord avec celles que j'ai énoncées dans mon *Encyclopédie héraldico-chevaleresque*. Mais outre que la conception originale de cet ouvrage ne s'écarte pas des idées fondamentales de la nouvelle école, je rappellerai qu'il fut imprimé en 1876, époque où j'avais à peine vingt ans et où je n'avais pas encore assisté au triomphe de l'héraldique moderne en France et en Allemagne. Du reste, depuis longtemps et dans tous mes autres écrits, j'ai fait une complète rétractation des deux ou trois propositions hérétiques qui font tache sur mon dictionnaire et je me propose de faire quelque chose de plus en publiant, aussi vite que possible, une nouvelle édition de l'*Encyclopédie* considérablement augmentée et conforme en tout aux canons de la profession de foi ci-dessus exposée. Amen.

caractère traditionnel. Le *collège héraldique de France* et le *Bulletin héraldique et généalogique* servent de guides à ceux qui étudient le monde nobiliaire. En Suisse, on sait que république et révolution, confondues en tant de pays, sont deux choses fort différentes! Dans les cantons les plus démocratiques comme dans les anciennes aristocraties, les armoiries sont l'apanage de tout le monde. Il en résulte qu'on aime les monuments et les études héraldiques et qu'on se moque du préjugé répandu en maints endroits et qui dit que le blason n'est qu'un passe-temps des aristocrates et des vieilles perruques. Les héraldistes suisses sont presque tous élevés à la bonne école; les peintres et les graveurs y marchent de pair avec ceux de l'Allemagne. L'Angleterre subit encore l'influence de ses héraldistes officiels; elle ne souffre toutefois pas d'une pénurie d'héraldistes rationnels; j'en dirai de même de la Suède, du Danemark et de la Russie. Au dernier rang vient l'Espagne où, si on fait abstraction de Fernandez de Bethencourt qui a infusé un peu de jeune sang dans les veines de la science décrépite d'Argos de Molina, tous les généalogistes continuent à découvrir des vertus nouvelles et cachées dans les symboles héroïques des nombreux descendants des rois goths. *Fluminum familia Gothorum e sanguine regum.* Il est alors facile de comprendre comment, en l'an de grâce 1879, le duc de la Roca, au moment où il se couvrait solennellement en présence du roi en sa qualité de Grand d'Espagne, a pû avoir le toupet d'affirmer à S. M. Alphonse XII que lui, duc de la Roca, était légitime descendant de Numa Pompilius.

Nous arrêtons ici notre traduction bien que le mémoire de M. de Crollalanza renferme encore trois chapitres lesquels sont, comme les quatre premiers, d'un grand intérêt. Mais ces chapitres se rapportent exclusivement à l'Italie et par conséquent leur intérêt est moins général; il y a même des pages impossibles à traduire vu qu'on y discute des questions de langue. Nous nous bornerons donc à faire une courte analyse des trois chapitres en question.

Dans le chapitre V, l'auteur parle des études héraldiques en Italie. Il s'est fait dans ce pays des travaux intéressants et importants; quelques savants se sont constitués dès 1875 en une *Académie royale héraldique italienne* ayant son siège à Pise. Par modestie l'auteur ne dit pas que le fondateur de cette académie a été son propre père, M. le commandeur J.-B. de Crollalanza dont les sciences historiques déplorent la perte récente. L'académie publie le *Giornale araldico-genealogico-diplomatico*, et, toujours par le même sentiment de modestie, l'auteur ne dit pas qu'après avoir été un des principaux collaborateurs de ce journal, il en est devenu le directeur. En outre, des artistes distingués ont produit dans le domaine du blason, des œuvres dont un nombre relativement élevé a reçu des récompenses aux expositions héraldiques étrangères. Mais s'il y a en Italie une certaine quantité d'*amateurs*, il y a fort peu d'héraldistes proprement dits, puis les amateurs ne suivent pas tous, et loin de là, les principes du décalogue héraldique.

De plus, ce qui est très fâcheux, c'est que pour les hommes de lettres et même pour la population en général, le blason est, en Italie, quelque chose de parfaitement antipathique. De là résulte une ignorance profonde des principes les plus élémentaires de l'art. L'auteur cite de nombreux exemples de cette ignorance laquelle est telle que les familles elles-mêmes ne se gênent nullement pour modifier leurs propres armes et qu'un très grand nombre de dessins, de gravures et de peintures, sont d'un style impossible! et cela peut-être plus encore pour les armes des municipalités que pour celles des familles.

Mais, (ici nous entrons dans le chapitre VI) l'Italie n'a t-elle pas sa *consulta araldica*, corps officiel de douze membres présidé par le président du conseil des ministres et qui règle tout ce qui concerne les titres, les armoiries, les distinctions nobiliaires? La tâche de ce corps est excessivement difficile, et devant des difficultés analogues l'impérieuse volonté du tout-puissant Louis XIV a même dû reculer. Or dans cette docte *consulta*, il n'y a presqu'aucun héraldiste et ceux de ses membres qui ont une certaine connaissance du blason, ne suivent aucun principe, aucune doctrine, et ne reconnaissent, en fait d'autorité, que l'héraldique officielle.

Ici l'auteur critique très vivement cette héraldique officielle, laquelle prétend obliger les Italiens à se conformer à ses décrets dont la légitimité scientifique est très souvent plus que contestable. Des citations de nombreux exemples justifient les critiques et montrent à quel point l'héraldique officielle s'est éloignée des vrais principes de l'art; elle ne connaît pas même le langage du blason qu'elle prétend régir et dans lequel elle commet les fautes les plus grossières

Le chapitre VII et dernier est consacré à une critique sévère du décret royal du 1er janvier 1890 destiné à fixer les armes de l'État et de la famille royale. L'auteur en fait ressortir toutes les erreurs héraldiques et termine son mémoire par ces mots :

Je m'adresse aux hérauts officiels en général, non seulement à ceux d'Italie mais aussi à tous ceux des États étrangers sans en exclure le royaume d'Hawaï et nous leur dirons: (ici, contre mon habitude, je me sers du pluriel, parce que je sais que je ne parle pas seulement en mon nom) nous leur dirons: « Ou vous considérez la science héraldique comme un passe-temps de désœuvrés ou comme un souvenir déplorable d'usages et de privilèges abolis; et alors que venez-vous faire ici? allez donc vous promener et finissez cette burlesque parodie!... Ou vous reconnaissez cette science comme utile, vous voulez sérieusement la sauver de l'indifférence, du mépris, de l'ignorance et de l'oubli; alors il vous reste un devoir sacré et une haute mission à remplir: — Étudier l'héraldique!